



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

DCM 24/029

FINANCES – Affectation du résultat du compte administratif 2023 –
Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (*Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024*).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUFOUR Florence par M. SEKKAI Hadji
- M^{me} GOUAR Saara par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M^{me} MICHEL Fleur
- M^{me} COLLET Jennifer



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 24/029
DIRECTION DES FINANCES

—
Objet : Affectation du résultat du compte administratif 2023
– Budget annexe Résidence autonomie « Les Belles Vues »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, R.2311-11 et R.2311-12,

Vu la délibération n°24/028 du 02 avril 2024 portant approbation du compte administratif 2023 de la Résidence autonomie « Les Belles Vues »,

Considérant que les résultats d'exécution à la clôture de l'exercice 2023 présentent :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 43 750,63 €
- Un excédent de la section d'investissement de 125 209,46 €
- Un solde des restes-à-réaliser de - 28 558,21 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

Article unique : AFFECTE les résultats 2023 comme suit :

- Article 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 43 750,63 €
- Article 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 125 209,46 €

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 16 avril 2024

Publication effectuée le : 16 avril 2024

Exécutoire ce jour : 16 avril 2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON